mairie

Ychoux

Landes

Bulletin municipal

2012

Sommaire

Mot du Maire 1
Agenda ..... 3e de couverture
Associations ychouxoises ..... 3e de couverture

La vie communale

Situation financière 2
Permanence des élus 2
Recensement 2
Fin de publication de l'État civil 2
Travaux réalisés 3
Projets 2013 6
Combien cela a coûté ? 7
Rappel d'urbanisme 8
Repas des personnes âgées 8
Centre Communal d'Action Sociale 9
Fond local d'aide aux jeunes en difficultés 10
Nouveau dispositif de permanence des soins 10
Mission départementale pour la sécurité routière 10
Le Conseil Municipal des Enfants 11
L'accueil de loisirs 11
La médiathèque 12
Manifestations culturelles 13
Garderie périscolaire 14
École maternelle 14
École élémentaire 14
Communiqué du SIVOM 15
Horaires d'ouverture de la déchetterie 15
Distribution sacs ordures ménagères 15

La vie associative

Les As d'Ychoux 16
Association du Pays de Born pour le don de sang 16
Comité des Fêtes 17
Les Loustics 17
L'amicale des retraités d'Ychoux 18
F.N.A.C.A. 19
F.N.A.T.H. 19
Association de pêche et de pisciculture 20
Association Les pourpiers 20
Sport Loisir Ychouxois 21
La Boule des Pins 21
Ychoux Expression Corporelle 22
Secours catholique 22
Petits Pas des Landes 23
Expression Flamenca 23
Budo club ychouxois, Section Aïkido 24
Budo club ychouxois, Section Taï Chi Chuan 24
Cercle de Yoga du Born 24
Cyclo-club 25
Ychoux Olympique Rugby 26
Ball Trap 27
Tennis-Club 27
Ychoux Handball Club 28

Vous pouvez retrouver toutes ces informations actualisées sur le site de la commune :
www.mairie-ychoux.com

Comité rédactionnel
Mairie d'Ychoux

Maquette et infographiste
Compo-Méca sarl – 64990 Mouguerre

Le mot du Maire

Ychouxoises, Ychouxois,

L'incessante évolution des règles administratives relatives non seulement à la mise en place des normes de sécurité et d'accessibilité des lieux publics, mais aussi à l'attribution d'aides, nous a amenés à réorienter quelque peu nos projets.

Comme vous pourrez le constater, tout en regrettant le manque de visibilité qu'engendrent les politiques qui se succèdent, sans augmenter les taux d'imposition et sans endetter la commune, conformément à nos engagements, nous avons poursuivi la réalisation d'importants travaux d'intérêt général.

Continuer en fonction de nos moyens de répondre aux besoins du plus grand nombre, ne pas négliger l'entretien de nos bâtiments et voies publiques, renforcer la sécurité des piétons et des cyclistes, assurer notre soutien aux associations et aux écoles maternelle et élémentaire, est le chemin sur lequel nous sommes engagés.

Que 2013 vous apporte une bonne santé et réussite dans toutes vos entreprises est le vœu, qu'avec mes collègues du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale, je puisse émettre en ce début d'année.

Le Maire,
Marc DUCOM.

Bonne et heureuse année 2013

Situation financière

Comptes administratifs 2011

Le **budget principal** fait ressortir un résultat global cumulé de 563 827,63 €.

Le **budget de la forêt** fait ressortir un résultat global cumulé de 542 307,23 €.

Budgets primitifs 2012

Le **budget principal** s'équilibre en recettes et dépenses comme suit :
- Section de fonctionnement : 2 195 154,00 €.
- Section d'investissement : 1 124 411,00 €.

Le **budget de la Forêt** s'équilibre en recettes et dépenses comme suit :
- Section de fonctionnement : 699 366,00 €.
- Section d'investissement : 6 270,00 €.

Subvention d'équilibre budgétaire

Attribuée aux communes qui ont subi le plus de préjudices budgétaires suite aux conséquences de la tempête Klaus sur la vente des bois, la subvention du ministère de l'intérieur s'est élevée pour Ychoux en 2011 à 65 496 €.
Fin 2012, nous devrions en principe obtenir une aide d'un montant de 87 328 €.

Taux d'imposition 2012

La notification d'un maximum d'aides financières pour remettre en état le patrimoine forestier communal nous a permis de ne pas augmenter les taux qui restent donc à :
- 12,28 pour la taxe d'habitation,
- 14,75 pour le foncier bâti,
- 28,34 pour le foncier non bâti.

La diminution de nombreuses aides publiques et la volonté de maintenir une pression fiscale raisonnable nous obligent en contrepartie à faire preuve d'une grande rigueur dans l'établissement et le suivi des budgets.

Permanence des élus

Rappel

Le Maire peut vous recevoir tous les jours du lundi au vendredi en Mairie, **sur rendez-vous pris auprès du secrétariat.**
Les adjoints tiennent une permanence le **deuxième samedi de chaque mois** de **10 heures à 12 heures** en Mairie.
Vous pourrez les rencontrer pour toutes interrogations ou échanges concernant les affaires communales.

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement

Qui ? Tous les Français, filles et garçons de 16 ans.
Où ? À la mairie du domicile.
Pourquoi ? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est **obligatoire** pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Fin de publication de l'état civil

L'évolution de la réglementation n'autorisant plus la publication de l'état civil, le comité de rédaction a décidé, pour des raisons juridiques, de mettre un terme à cette rubrique. Nous sommes désolés pour les nombreux lecteurs qui suivaient la liste des naissances, mariages et décès.

Travaux réalisés

Lotissement communal

20 lots destinés à des primo-accédants ont été vendus à 50 € H.T. le m².

Leur vente a permis de rembourser le crédit relais que nous avions contracté et de réaliser, sans endetter la commune, quelques projets que nous avions différés.

Construction de 7 logements sociaux individuels

Après avoir rénové l'ensemble des logements collectifs sis rue des Arbousiers, l'Office Public de l'Habitat des Landes a lancé la construction de sept logements individuels qui devraient en outre améliorer l'environnement du secteur.

Bâtiments

Installations sportives

- Vestiaires rugby : remplacement du chauffe-eau.
- Rénovation des peintures de la quasi-totalité des bâtiments.
- Réparation de l'ensemble des portails.
- Réparation et peinture des lisses entourant le terrain de rugby.
- Rénovation de la toiture terrasse des tribunes.
- Mise aux normes électriques de l'ensemble du complexe sportif.

École élémentaire

- Remise à neuf de la totalité des avant-toits sur le bâtiment le plus ancien.
- Aménagement d'une partie de la cour en enrobé.

École maternelle

- Remplacement des stores dans la salle de motricité.
- Aménagement de la cour en pelouse synthétique de façon à permettre aux enfants de s'ébattre dans un cadre agréable.
- Acquisition de trois ordinateurs portables destinés à l'enseignement.

Aménagement de la cour de l'école maternelle

Église

- Réparation et entretien des cloches.
- Mise aux normes européennes de sécurité du système parafoudre.
- Mise en place d'un piégeage et d'un traitement contre les termites.

Salle des fêtes

- Rénovation de la toiture de l'extension qui abrite les cuisines, le coin rangement et les toilettes.
- Mise en conformité du balcon, qui pourra accueillir 80 personnes supplémentaires dans les sièges nouvellement installés, afin de répondre aux besoins ponctuels de spectacles.

Logements communaux

- Mise aux normes électriques du logement 46, rue Félix-Arnaudin
- Travaux de peintures des boiseries des logements situés place de la mairie et parking de l'école élémentaire.

Matériel

- Remplacement d'un tracteur et d'un broyeur.
- Acquisition de trois téléphones satellitaires permettant, si besoin est, de pallier à une carence de liaison filaire ou cellulaire dont nous pourrions être victimes lors d'une éventuelle tempête.

Cimetière

Face aux nouvelles contraintes imposées par la réforme funéraire, la Commune s'est engagée dans un programme de réhabilitation du cimetière communal (avec reprise de concessions abandonnées) qui s'étalera sur une période de trois ans.

Dans un souci de respect et de sécurité face à la législation funéraire en vigueur, nous avons missionné **le Groupe ELABOR Service Cimetière** pour réaliser :

- les travaux d'inventaire du cimetière,
- la mise en place d'un règlement,
- la garantie ou le maintien des droits concédés.

À cet effet, toute personne concernée par des concessions vendues mais non matérialisées ou concernée par des tombes très anciennes ou sans épitaphe et qui tient à maintenir ses droits ou places est priée de se faire connaître à la mairie.

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

Barrage de l'étang des Forges

Grâce à la compétence des services de la communauté de communes et en étroite concertation avec l'association de pêche locale, le barrage du plan d'eau des forges a été réparé.

Cependant, il est difficile d'accepter l'application d'un arrêté datant de 1968, qui nous obligerait à baisser considérablement le niveau du plan d'eau, ce qui le réduirait d'un tiers de sa surface.

Demander à Monsieur le Préfet de réactualiser cet arrêté est la démarche dans laquelle nous sommes désormais engagés.

Travaux de modernisation de l'éclairage public

- Comme prévu, avec les aides du SYDEC nous avons enfoui l'ensemble des lignes électriques et téléphoniques qui desservent la rue Maurice-Martin.
- Ont été également réalisés l'enfouissement des lignes électriques et la rénovation du transformateur au quartier Perric.
- Afin de diminuer le coût de fonctionnement de l'éclairage public et après avoir équipé certains postes de réducteurs/régulateurs de tension, c'est un lampadaire sur deux qui a été réglé pour s'éteindre peu après minuit.
- En application de la loi, nous avons soumis à programmation de changement toutes les lampes à mercure.

Travaux d'assainissement

- Dans le cadre de la compétence confiée au SYDEC, ce dernier a pu étendre le réseau d'assainissement collectif aux maisons sises rue de la Pompe côté est de la voie ferrée.
- Le SYDEC a engagé une étude auprès d'un cabinet spécialisé pour déterminer s'il est souhaitable de créer une nouvelle station d'épuration ou préférable d'agrandir l'existante.

Travaux d'adduction d'eau potable

- Par le biais du S.I.A.E.P., une première tranche de renforcement du réseau d'eau potable a été réalisée rue Simon-Dumartin.
- Deux nouvelles bornes à incendie ont été changées.

Travaux fôrestiers

- Grâce à l'obtention d'importantes aides publiques, nous avons reboisé à ce jour 280 hectares détruits par la tempête.

14 mars 2012 : visite d'un chantier de reboisement communal par le préfet des Landes, Alain ZABULON

- 40,58 hectares supplémentaires ont été, après notification d'attribution d'aides, nettoyés.

Projet photovoltaïque

Y a-t-il une réelle volonté politique de développer les fermes solaires ?

Telle est la question que nous sommes en droit de nous poser suite aux résultats négatifs de l'appel d'offres auquel ont dû se soumettre les opérateurs de projets et au compte rendu de la conférence environnementale qui passe sous silence ce type de réalisation.

Le relais de production, sur lequel nous fondions des espoirs pour pallier le déficit des recettes de bois que nous rencontrerons dans quelques années, est ainsi sérieusement compromis et nous oblige à continuer à maîtriser les dépenses et à ne pas surendetter la commune.

Voirie

Budget communal : entretien et réfection des voies non communautaires suivantes : liaison Janoy-Cabeil, rue Maurice-Martin, cité Taris.

Dans le cadre de la communauté de communes :

- réalisation de l'élargissement de la route de Lavigne, de l'entretien de l'ensemble des voies communautaires et de leurs bas-côtés.

Rue Maurice-Martin

Route de Lavigne

- Après avoir transféré par convention la maîtrise d'ouvrage à la communauté de communes et obtenu l'autorisation d'utiliser l'emprise du CD 43, nous avons confié le marché de voirie décrit ci-dessous à l'entreprise la mieux disante :
  - ➪ réalisation côté sud de la rue des Chardonnerets depuis la route de Luë, d'une piste **à espace partagé piétons/cyclistes** qui rejoindra le centre de santé et la piste sise au carrefour des rues Chambrelent et Francis Planté,
  - ➪ réalisation côté sud du CD 43 d'une piste **à espace partagé piétons/cyclistes** qui assurera la liaison église/gare SNCF,
  - ➪ matérialisation côté nord du CD 43 et principalement à hauteur des commerces de zones destinées au stationnement. S'agissant d'un axe classé à grande circulation, la pose de bordures pour délimiter ces espaces a été proscrite.

Les travaux ont commencé par le recul des lampadaires tout le long du CD 43 et se poursuivront depuis le central situé à côté du château d'eau par la mise en place d'une fibre optique en direction de Liposthey.

Projets 2013

Sans endetter la commune et sans augmenter les taux d'imposition, nous réaliserons :

- avant fin mai les **travaux de voirie** décrits précédemment,
- en partenariat avec l'Office National des Forêts, le **balisage des chemins de l'arboretum et l'identification des diverses essences** qui le composent.

Nous poursuivrons en 2013 et les années suivantes, selon les programmes qui seront pris en compte par le **S.Y.D.E.C** l'enfouissement des lignes aériennes rue des Fontaines, rue des Acacias, rue des Arbousiers et rue Victor-Lourties.

Réseau de Transport d'Electricité (R.T.E.) va reconstruire la ligne 63 000 volts aérienne existante (Licaougas-Parentis) en technique souterraine à compter du 3e trimestre 2013.

Dans le cadre du **S.I.A.E.P.**, nous soumettrons à programmation de réalisation les tranches supplémentaires de renforcement du réseau d'alimentation en eau potable qui dessert la rue Simon-Dumartin et la zone située au bord du CD 348 à hauteur de la route de Perric.

Quant à l'entretien des **voies communautaires**, nous continuerons la réfection de la route reliant Luë-Ychoux-Sanguinet et programmerons la réalisation d'une piste cyclable qui permettra de faire la liaison gare SNCF-Liposthey-Pissos.

Suivant l'état d'avancement des constructions du **lotissement privé « Le cœur d'Ychoux »**, nous réaliserons le revêtement de l'impasse de la scierie et la réfection de la rue Victor-Lourties dont les lignes devront au préalable être enfouies.

Dans la mesure où nous bénéficierons d'aides publiques, **nous poursuivrons la remise en état de notre forêt**.

Réseau Ferré de France (R.F.F.) procèdera à partir de fin 2012 à une mise en accessibilité des quais de la gare et une passerelle avec ascenseurs sera créée.

Travaux de rénovation et d'extension de la mairie

Les incessants changements de politiques qui obligent les collectivités territoriales à mettre leurs lieux publics en conformité avec la législation, les aides financières qui peuvent à cette occasion être attribuées ont conduit le Conseil Municipal à revoir la programmation des travaux.

Ainsi, faisant suite au débat ouvert en 2008, il a été décidé de rénover et agrandir la mairie plutôt qu'en construire une neuve et avoir ensuite le bâtiment actuel à mettre aux normes.

Le projet tiendra évidemment compte des impératifs liés à l'accueil du public, à la sécurité et à l'accessibilité ainsi que des besoins du personnel administratif et des intervenants extérieurs.

Sur la partie existante, les travaux consisteront, **au rez-de-chaussée**, à restructurer les différentes pièces :

- réaménagement total du hall d'accueil,
- création d'un local technique, d'un bureau destiné à l'assistante sociale et à la médecine du travail, de sanitaires aux normes pour les personnes à mobilité réduite,
- la salle du conseil municipal recevra le bureau du Maire et de deux secrétaires.

Toutes les menuiseries seront changées et le réseau électrique rénové.

L'extension se fera en façade sud de la mairie et se composera d'une salle du conseil municipal, d'une salle de réunion du personnel, de locaux pour la banque alimentaire et les archives et de sanitaires.

Les travaux extérieurs consisteront en la création d'un porche et de stationnements supplémentaires.

Ce projet que nous ne pouvions raisonnablement davantage différer aura pour conséquence première de vous annoncer qu'à dater du lundi 25 février 2013 les services de la mairie seront transférés dans les locaux de la médiathèque, qui elle-même sera déplacée dans la salle de l'école élémentaire où se trouve actuellement la Bibliothèque Centre Documentaire (Accès rue Félix-Arnaudin).

Combien cela a coûté ?

Éclairage public année 2011 : 27 205,10 €.

Éclairage de l'ensemble des bâtiments communaux année 2011 : 27 299,11 €.

Remplacement candélabres accidentés :

rue des Écoles : 1 843,74 €

devant boulangerie : 3 440,50 €

parking stade : 1 723,57 €

parking salle des Fêtes : 2 621,06 €

avenue des Chardonnerets : 4 109 €

Remplacement d'une borne incendie : 2 758,65 €

Coût moyen d'un kilomètre de piste cyclable : 80 000 €, subventionné à 80 % sur les axes principaux et à 20 % sur les axes internes.

Renouvellement en enrobé d'un kilomètre de voie sur 4 mètres de large : 55 000 €.

Aménagement cour de l'école maternelle en gazon synthétique : 34 580 €.

Aménagement de la cour de l'école élémentaire en enrobé avec récupération des eaux de ruissellement : 19 990 €.

Église :

- Réparation des cloches : 4 537 €
- Mise aux normes du parafoudre : 10 697,33 €.
- Traitement contre les termites et mise en place de pièges : 5 313,22 €.

Remise en état de la forêt :

- Nettoyage après la tempête : 700 € l'hectare.
- Reboisement : 1 100 € l'hectare, subventionné jusqu'à présent à hauteur de 100 %.

Réfection de la toiture tribune stade : 11 743, 52 €.

Mise en conformité du balcon de la salle des fêtes avec sièges inclus : 21 138 €.

Travaux du Syndicat d'Alimentation en Eau Potable

Montant des travaux par abonné et par Commune (Année 2009)

Montant des travaux par abonné et par Commune (Année 2010)

Montant des travaux par abonné et par Commune (Année 2011)

Rappel d'urbanisme

Quelques règles à respecter impérativement

- Il est obligatoire de déposer une **Déclaration Préalable (D.P.)** dans les cas suivants :
  - construction d'annexes (bureau, garage indépendant, etc.) **de moins de 20 m²**,
  - agrandissement inférieur à 20 m² lorsque le projet est situé dans les quartiers,
  - agrandissement inférieur à 40 m² si le projet est situé dans le bourg (hors quartiers),
  - construction d'une clôture,
  - construction d'une piscine (toute piscine hors sol installée plus de 3 mois consécutifs dans l'année doit être déclarée et faire l'objet d'une D.P. sauf les piscines autoportées),
  - terrasse ou trottoir en caillebotis,
  - modification de façade (changement de porte en fenêtre, création de fenêtre de toit, etc.).

- Il est obligatoire de déposer un **Permis de Construire (PC)** dans les cas suivants :
  - construction d'une maison d'habitation ou annexes **de plus de 20 m²**,
  - agrandissement supérieur à 40 m² lorsque le projet est situé hors quartier,
  - piscine **couverte** dont la surface est supérieure à 20 m²,
  - changement de destination (un commerce qui devient une habitation).

- Il est obligatoire de respecter le **cahier des charges de chaque lotissement**.

- En application de l'article R.111-34 du code de l'urbanisme les **résidences mobiles de loisirs (mobil homes)** ne peuvent être installées que :
  - dans les parcs résidentiels de loisirs mentionnés au 1° de l'article R.111-32, à l'exception des terrains créés après le 1er octobre 2007 et exploités par cession d'emplacements ou par location d'emplacements d'une durée supérieure à un an renouvelable ;
  - dans les terrains de camping régulièrement créés (décret n° 2011-1214) ;
  - dans les villages de vacances classés en hébergement léger au sens du code du tourisme.

Repas des personnes âgées

Le repas annuel aura lieu à la Salle des Fêtes le **mercredi 27 février 2013**.
Si vous ne recevez pas d'invitation de la Mairie et que vous avez 65 ans (en 2012) ou plus, n'hésitez pas à vous faire inscrire.

Repas animé par l'association « A LA QUARTE »

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est en charge de l'action sociale pour la commune.

Ses activités ont pour but d'informer, d'orienter et d'aider les personnes âgées, les personnes handicapées et les familles en difficulté.

- **Instruction des dossiers** (A.P.A., logement social, prestations Personnes Handicapées).
- **Liaison avec les institutions publiques** (assistante sociale, Centre Intercommunal d'Action Sociale, Maison Landaise des Personnes Handicapées, Mission locale).
- **Aide alimentaire** : la banque alimentaire distribue deux fois par mois des denrées aux personnes en difficulté. Les bénéficiaires doivent au préalable rencontrer l'assistante sociale qui présente ensuite la demande d'aide au Maire, Président du C.C.A.S.
- **Aide aux personnes en difficulté de 65 ans et plus** : un secours financier peut être apporté par le C.C.A.S. (aide au chauffage, participation au paiement de la redevance des ordures ménagères) selon des critères de revenus. La demande, adressée à Monsieur le Maire, doit être accompagnée du dernier avis d'imposition de tous les membres du foyer.
- **Téléalarme** : ce service permet de prévenir les secours (pompiers) à l'aide d'une télécommande en cas de chute, malaise, etc. au domicile.

  Tarif location : 30 € par trimestre.
- **Portage du repas** : ce service s'adresse à toute personne dans l'incapacité de préparer ses repas.

  Toute demande devra être formulée par écrit à l'attention de Monsieur le Maire et sera étudiée par la commission compétente.

  Tarif : 7,00 € le repas. Les tickets sont en vente à la mairie. Le portage s'effectue le midi du lundi au vendredi.
- **Aide à domicile** : les prestations sont assurées par une structure intercommunale : le Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.). Si la prestation peut être prise en charge par l'A.P.A., le dossier de la première demande sera instruit par le C.C.A.S. puis transmis au C.I.A.S.
- **Colis de Noël** : le C.C.A.S. offre un cadeau de Noël à ses anciens qui résident en maison de retraite ainsi qu'aux personnes en difficulté.

Centre Intercommunal d'Action Sociale

C.I.A.S. du Born

10, rue Saint-Barthélémy
40160 PARENTIS-EN-BORN

Tél. : 05 58 82 18 24
courriel : ciasduborn@orange-business.fr

Horaires d'ouverture des bureaux au public :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30

Le service d'aide à domicile intervient sur les communes suivantes :
Gastes, Parentis-en-Born, Sainte-Eulalie-en-Born, Sanguinet, Ychoux.

Missions

- Préservation, restauration et stimulation à l'autonomie,
- Accompagnement pour les activités de la vie quotidienne, entretien du logement et du linge,
- Accompagnement dans les actes essentiels de la vie : aide au repas, à la toilette, à l'habillage, aux déplacements,
- Accompagnement durable ou aides ponctuelles, prestataires de garde de jour et de nuit.

Bénéficiaires

- Les personnes âgées dépendantes,
- Les personnes en retour d'hospitalisation,
- Les personnes de plus de 60 ans,
- Les personnes de moins de 60 ans en grandes difficultés sociales,
- Les personnes vulnérables,
- Les personnes en situation de handicap.

1. Service Prestataire :

Le C.I.A.S. du Born est l'employeur de l'aide à domicile.

Vous pouvez bénéficier d'une aide financière :

- Selon votre état de dépendance (A.P.A.),
- Selon votre régime de retraite,
- En sortie d'hospitalisation (Mutuelle, Assurance-santé, Caisse de retraite).

2. Service Mandataire :

Le bénéficiaire est l'employeur de l'intervenant (e) à domicile. Le C.I.A.S. du Born, en qualité de mandataire, effectue toutes les démarches administratives relatives à l'emploi du personnel.
Il n'y a pas de critères d'âge ou de situation.

3. Service Transport vers l'accueil de Jour Alzheimer :

Le C.I.A.S. du Born assure le transport des personnes fréquentant l'A.J.A. de Biscarrosse et demeurant sur les cinq communes couvertes par le C.I.A.S.

Fonds local d'aide aux jeunes en difficulté

Rappelons que la commune adhère à la MISSION LOCALE DES LANDES :

il s'agit d'une association qui remplit une mission de service public, apportant des réponses individualisées à chaque jeune selon son niveau, ses besoins et ses difficultés.

Elle s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus sortis du système scolaire, en démarche d'insertion professionnelle et sociale, résidant sur le périmètre de la commune.

Ses missions :

- les aide à résoudre l'ensemble des difficultés rencontrées dans leur parcours d'insertion en assurant une fonction d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement.
- leur apporte un appui dans la recherche et le maintien en emploi ainsi que dans leurs recherches d'accès à la formation, aux droits, au logement, à la santé.
- participe sous forme de secours temporaire ou financier à la réalisation d'un projet d'insertion faisant l'objet d'un engagement et d'actions d'accompagnement du jeune, notamment pour lui permettre de bénéficier des différentes mesures d'aides à l'insertion sociale (logement, mobilité, santé, divers) et professionnelles (formation, emploi saisonnier, etc.).

Exemple :
Critères pour bénéficier d'un financement du permis de conduire :

- Avoir un projet professionnel,
- Évaluation sociale : étude des ressources et charges mensuelles,
  - ➪ Financement du code : 150 €
  - ➪ Financement du permis de conduire : 310 €

Contact Mission Locale des Landes du canton de Parentis-en-Born : bureau à Parentis-en-Born 05 58 82 73 28 le lundi et mardi matin.

Mission départementale pour la sécurité routière (M.D.S.R.)

289, boulevard Saint-Vincent-de-Paul • 40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
05 58 74 34 58

La M.D.S.R. a créé une structure donnant la possibilité aux personnes handicapées ou en rééducation de passer leur permis de conduire sur une voiture à hauteur adaptative. Les élèves peuvent prendre le volant d'un véhicule adapté à quasiment tous les handicaps.

La mission dispose d'un site internet : www.mdsr40.com

Nouveau dispositif de permanences des soins

L'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) a mis en œuvre un nouveau cahier des charges de la Permanence Des Soins qui est entré en vigueur le 1er septembre dernier et qui a pour conséquence :

- de réduire les secteurs où est présent un médecin de garde,
- d'arrêter la permanence des soins en « nuit profonde ».

Pour notre secteur (Ychoux/Pissos), l'abandon de la permanence des soins en « nuit profonde », c'est-à-dire de minuit à huit heures du matin des médecins généralistes de garde risque de générer des dysfonctionnements sérieux au détriment de la population locale.

En séance du 18 septembre dernier, le Conseil Municipal a donc :

- déploré que pour des raisons essentiellement économiques, l'A.R.S. ait pris arbitrairement une telle décision,
- exprimé au gouvernement sa plus vive inquiétude face aux graves conséquences que va entraîner dans le département ce nouveau dispositif de soins,
- exprimé sa solidarité aux médecins généralistes face à leur mécontentement,
- demandé de rétablir un bon niveau sanitaire sur le département afin que tous les Landais soient égaux en matière d'accès aux soins.

La Permanence Des Soins concerne la médecine libérale en dehors des plages horaires de visites et de consultations.

ARRÊT DE LA PERMANENCE DES SOINS ENTRE MINUIT ET 8 HEURES DU MATIN

Si vous êtes malade, appelez le 05 58 44 11 11.

Ce numéro remplace les numéros de téléphones directs des médecins de garde.

Les appels des patients sont reçus par le médecin régulateur :

- si problème non urgent, ce dernier peut conseiller le patient et lui recommander de consulter le lendemain,
- si une prise en charge par l'hôpital est nécessaire, le patient est transporté par un proche ou il fait appel à des ambulanciers privés.

Pour les urgences vitales, pas de changement, il vous faudra toujours composer le 15.

Conseil Municipal des enfants de la ville d'Ychoux

C'est une nouvelle équipe de douze enfants, âgés de 10 à 12 ans, qui a décidé de prolonger les actions menées depuis 3 ans.
Le respect et l'amélioration du cadre de vie ainsi que la solidarité, restent les moteurs de leur engagement.

Le 16 juin 2012, une action de ramassage des déchets le long de la route permettait de sensibiliser les participants au respect de l'environnement.

La mobilisation du C.M.E. s'est poursuivie avec la collecte de livres et de matériel scolaire en faveur de l'Association A.E.B. (Aide Écoles Benin).

En 2013, le C.M.E. planchera sur la réalisation d'un circuit de billes à l'école élémentaire.

L'accueil de loisirs

L'été 2012 chez « Les Pt'Ychoux » fut rythmé par trois nouvelles semaines à thèmes.
La première semaine, nous sommes partis à la découverte de certaines associations du village.

Lors de la seconde, l'aventure était au rendez-vous (indiens, pirates, aventure parc) et pour finir, nous avons vu la vie en couleurs.

Ces thèmes ont été abordés sous formes d'activités ludiques, sportives ainsi que de jeux.
Notre fil rouge fut des maquettes représentatives de la vie ychouxoise (train, carotte et château d'eau).
Nous vous souhaitons une Bonne Année 2013 et à l'été prochain.

La médiathèque

CETTE ANNÉE 2012 a commencé avec des accueils sur le thème du recyclage et l'importance du tri. Certains enfants étaient déjà sensibilisés à cette pratique, mais où vont les déchets ? Ça c'est une autre question.
Pour cela, nous avons sollicité le service animation du Sivom, qui nous a fourni une exposition. Une intervenante est venue expliquer la récupération des déchets et leur transformation.

De notre côté, avec d'autres classes, des œuvres ont été réalisées à partir d'objets récupérés. Nous en avons profité pour leur montrer des créations d'artistes connus (César, Tinguely...).

Une manière différente d'utiliser le rebut industriel et la magie de l'œuvre s'élabore pour la plus grande joie des enfants.

« Pour penser plus grand même quand on est petit », une petite approche de la philosophie par des histoires du quotidien et un dialogue s'installe entre les enfants et nous. Séance très intéressante que nous espérons renouveler avec différents niveaux de classe.

La magie des livres est toujours présente et nombreuses sont les maisons d'édition qui nous permettent d'amener notre jeune public vers des horizons différents, des découvertes, des histoires magiques ou qui font peur, mais ils en redemandent toujours. Une malle sur la maison d'édition Gautier-Languereau, nous a été prêtée par la Médiathèque Départementale des Landes.

Pour la rentrée de septembre, le loup est à l'honneur. Une exposition, des jeux, des livres sont des outils d'animation pour nos accueils. Les enfants réagissent beaucoup avec l'image, mais ils ont aussi une écoute attentive, ce qui nous encourage à continuer de leur raconter des histoires.

ITINÉRAIRE DES MOTS : cette année la manifestation n'a pas eu lieu, le conseil général n'ayant pas attribué de financement pour cette opération.

DES PROJETS sont en cours de réalisation avec toutes les classes, sur le thème de « L'Amérique du Nord » et seront présentés au public à la médiathèque. Une grande exposition sur ce même thème, réalisée par un professionnel investira toute la salle des fêtes du 10 au 15 janvier 2013. Les enfants pourront découvrir, ainsi que tous les habitants d'Ychoux, 4 scénographies en taille réelle : le campement du trappeur, le saloon, le village indien, l'abri des chercheurs d'or. « Il était une fois le rêve américain » présentera les événements marquants de la conquête de l'Amérique du Nord à travers plusieurs thèmes : les premiers colons, les trappeurs, la guerre d'indépendance, les guerres indiennes, etc.

Nous espérons vous voir nombreux.

Attention ! Déménagement de la médiathèque

La médiathèque va être déplacée à l'école élémentaire dans la salle de la Bibliothèque Centre Documentaire (BCD) **le temps des travaux** du bâtiment de la mairie (le secrétariat de la mairie étant transféré à la médiathèque).

La médiathèque sera fermée au public à compter du lundi 24 décembre 2012 et re-ouvrira ses portes dans ce nouvel espace à partir du lundi 4 février 2013.

Accès de la future médiathèque à l'école élémentaire

Rappel des tarifs et heures d'ouverture

La cotisation pour les enfants de moins de 18 ans est gratuite. Pour les adultes elle est de 6 euros par personne pour l'année.

Horaires :

ÉTÉ (du 1er juin au 31 août) :
- lundi : 15 h-19 h
- mercredi : 9 h 30-12 h 30 et 15 h-19 h
- samedi : 9 h 30-12 h 30

HIVER :
- lundi : 16 h-18 h 30
- mercredi : 9 h 30-12 h et 15 h-18 h 30
- samedi : 9 h 30-12 h

Nous remercions tous nos bénévoles pour leur disponibilité et leur gentillesse ainsi que le corps enseignant pour leur adhésion à nos projets et leur collaboration.

Manifestations culturelles 2012

Le 24 mars 2012, la Compagnie Tombés du Ciel nous a présenté « **Le Frichti de Fatou** ». Faïda KADDOUR, auteur et interprète, nous a livré un portrait sensible et décapant d'une femme d'aujourd'hui, entre son bled natal en Kabylie et la France. Ce frichti parle des maux de l'amour au moyen de mots habiles, drôles et imagés. Accompagnée d'une partenaire musicienne, elle mitonne sur scène un frichti de légumes qui embaume durant tout le spectacle et qu'elle nous sert à la sortie. Avec une énergie débordante, elle a fait vivre au public un voyage hilarant et parfumé.

La Compagnie Aigre Fou, théâtre amateur du C.R.A.B.B., nous a conviés dans un drôle de musée en revisitant « **musée haut, musée bas** » de Jean-Michel RIBES. Guides hilarants, gardiens loufoques, conservateurs farfelus, visiteurs curieux ou égarés, se croisent dans un dédale de galeries plus surprenantes les unes que les autres.

Spectacles humoristiques

– Le 10 mars 2012, FX productions a interprété le spectacle « la brigade des feuilles » des Chevaliers du Fiel, abordant avec humour la vie des employés municipaux.

– Rendez-vous pour une **comédie policière en 2013**. Le 23 mars 2013, la compagnie FX production interprétera la comédie policière « l'assassin est dans la salle » des Chevaliers du Fiel. Suspenses et fous rires garantis.

Un concert à but humanitaire

Le talentueux chanteur, parolier et compositeur Olivier VILLA, fils de Patrick SEBASTIEN a séduit une nouvelle fois le public le 8 juin dernier lors d'un concert dans le cadre de sa tournée « Villa/Villages Tour 2012 ».
Un véritable moment de partage et de plaisir puisque 30 % des bénéfices des entrées ont été reversés à 10 associations d'aide et de soutien à l'enfance.

Fête de la science

Pour la cinquième année consécutive, un cycle de cinq conférences scientifiques était proposé par les villes de la Communauté de Communes des Grands Lacs dans le cadre de la manifestation nationale de la Fête de la Science. Le thème de 2012 était l'énergie. Le 10 octobre 2012 Ychoux accueillait Monsieur Yann LECAMUS pour une intervention sur une énergie exceptionnelle, le soleil, et la façon dont on l'utilise dans les centrales photovoltaïques. De nombreuses questions ont montré tout l'intérêt que suscite ce thème.

Garderie périscolaire

Les animatrices de la garderie, Laure, Elodie, Marie-Cécile, Natacha et Maïder, accueillent les enfants à partir de 7 heures jusqu'à 18 h 45 dans la convivialité et la bonne humeur.
À chaque rentrée, cet espace est pensé et réaménagé.
Nous souhaitons une bonne retraite à Michèle Louis partie en début d'année 2012, et nous accueillons Natacha Labesque dans cette nouvelle équipe.
Tout au long de l'année, nous essayons toujours de développer la fibre artistique, sportive, créatrice des enfants.

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2013 !!!

École maternelle

Nouvelles têtes, nouveau décor pour cette rentrée 2012 !

Les nombreuses naissances de l'année 2009 ont fait grossir les effectifs et permis la réouverture de la quatrième classe. Deux enseignantes ont été nommées, Mmes CHOMY et LOOTVOET, pour exercer dans les classes de Petits, rejoignant ainsi Mmes ORONOZ et DUCOUT, respectivement chargées des Moyenne et Grande Sections.
Tout ce petit monde, 87 enfants au total, profite avec enthousiasme de la belle pelouse synthétique installée cet été dans la cour de récréation et qui donne à l'école un air pastoral. D'ici quelques semaines, les élèves pourront travailler en utilisant des ordinateurs puisque l'école va être équipée de matériel informatique à destination des enfants.
Tout semble donc réuni pour faire en sorte que les petits Ychouxois passent de très bons moments ensemble et apprennent dans de bonnes conditions tout au long de l'année scolaire.

École élémentaire

Une rentrée en douceur

Ce ne sont pas moins de cent quarante six élèves qui ont effectué leur rentrée scolaire ce mardi 4 septembre 2012 en compagnie de six enseignants dont Mesdemoiselles LALANNE, DUBOURG, GOY, MÉTAYER, Madame LECONTE et Monsieur LARRE-LARROUY auxquels s'ajoutent les personnels de service Mademoiselle ABALLONI, Mesdames SANCHEZ, RUPOLO et Monsieur LAMARQUE.

À leur arrivée, de nombreux changements se sont produits. Le bâtiment modulaire a laissé la place à deux nouveaux terrains de billes voulus par le Conseil des délégués des élèves et réalisés par la municipalité durant les vacances scolaires. La cour de récréation a connu ainsi une extension. Annoncé l'an passé, le blog de l'école élémentaire est en fonction depuis ce début de l'année 2012, alimenté par les réalisations des élèves, leurs activités en chant et en langue étrangère ainsi que les événements et les différents projets de l'école à l'adresse suivante:

http://ychoux.landespublic.fr/

De plus, par un accès réservé il permet aux élèves et à leurs parents de consulter le cahier de texte électronique de la classe, une messagerie et un classeur numérique.

Cette année scolaire, enfin, ce sont cinq projets auxquels les classes sont associées qui seront mis en œuvre au sein de l'école élémentaire : la réalisation d'un livre et son édition, la découverte de l'univers du théâtre et de l'opéra, une exposition en partenariat avec la Médiathèque municipale sur la conquête de l'ouest et le cinéma, et enfin un défi mathématique entre les élèves.

M. Gullion,
directeur de l'école

Communiqué du SIVOM

Déclaration pour les nouveaux arrivants
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères

Les nouveaux arrivants sur le territoire doivent se faire connaître en mairie avant la fin de l'année 2012 afin de se faire recenser pour la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

Cette redevance correspond à la participation financière des usagers pour l'élimination de leurs déchets.

La redevance est un système déclaratif. En cas de modification du nombre de personnes résidant dans un foyer, ou bien en cas d'emménagement, déménagement, les usagers doivent contacter le service redevance ordures ménagères de leur mairie.

Afin de faciliter les gestes du tri, n'hésitez pas à consulter le site internet du SIVOM des cantons du pays de Born (www.sivom-du-born.fr) pour connaître les consignes de tri, le point tri le plus proche de chez vous ou encore les horaires d'ouverture des déchetteries.

Contacts :
Cécile CAPO ou **Sophie SAINT-MARTIN**
05 58 78 50 93
Cecile.capo@sivom-du-born.fr

POINT TRI	Emplacement des containers : • rue Francis-Planté (parking P. L.) • rue de la Pompe • rue des Écoles (Château d'eau) • rue des Arbousiers • déchetterie • Salle des Fêtes

La collecte des ordures ménagères s'effectue du 1er septembre au 30 juin le mardi soir et du 1er juillet au 31 août le mardi et le vendredi soir.

Horaires d'ouverture de la déchetterie

Téléphone déchetterie : 05 58 09 50 76

Du 1er janvier au 31 décembre	
Lundi	9 h 00 / 12 h 00
Mercredi	13 h 30 / 18 h 00
Vendredi	13 h 30 / 18 h 00
Samedi	9 h 00 / 12 h 00 13 h 30 / 18 h 00

À noter que la Commune met à disposition le week-end une benne pour ramasser les déchets végétaux triés. Coût location de la benne : 35,00 €

Distribution sacs ordures ménagères

L'annonce des jours de distribution sera publiée par affichage dans tous les commerces locaux, sur le journal Sud-Ouest ainsi que sur le site internet de la commune.
Muni de votre redevance ordures ménagères de l'année 2013, les sacs devront **IMPÉRATIVEMENT être pris au DÉPÔT COMMUNAL** situé rue du Vieux-Bourg, où des permanences seront assurées.
À noter que les sacs peuvent être retirés par un membre de la famille, un voisin, un ami.

Ensemble c'est plus encourageant

Si pour un Maire, il est toujours agréable de louer le dynamisme du milieu associatif de sa commune, le mérite en 1er lieu en revient à toutes les personnes qui s'impliquent peu ou prou dans la bonne marche des diverses associations.

Le rôle de la Municipalité étant de mettre en place en fonction de ses moyens les infrastructures et de soutenir tant qu'elle peut, le fonctionnement. **Force est de constater que sans l'implication des adhérents, bon nombre d'associations éprouvent les pires difficultés à organiser la moindre manifestation.**

Ceci mérite réflexion et devrait, qui plus est en période de rigueur budgétaire, susciter une prise de conscience collective.

Peut-on, en cette période où la solidarité ne doit pas rester un vain mot, se contenter de payer sa cotisation sans proposer d'aider une ou deux fois par an les membres de telle ou telle association ?

Ainsi faute de parents qui s'impliqueraient seulement quelques heures par an, l'association « Les Loustics » risque de ne plus pouvoir organiser le carnaval et la kermesse, qui non seulement distraient les enfants mais aussi permettent aux enseignants avec l'aide de la Commune d'organiser à moindre frais de participation pour les parents, soit des sorties, soit des spectacles que bien d'autres communes nous envient.

Cela, chers concitoyens, je ne puis y croire. La balle est désormais dans votre camp...

Le Maire.

Les As d'Ychoux

Les As d'Ychoux est une association dont le but principal est de promouvoir ce jeu passionnant qu'est le poker. En marge du calendrier scolaire, nous organisons un championnat avec tournoi hebdomadaire le vendredi. C'est avec un esprit positif de compétition et de sportivité que nous nous retrouvons autour des tables, valeurs auxquelles nous sommes très attachées, dans une ambiance chaleureusement conviviale.

Si d'aventure vous êtes intéressés par notre club, nous vous invitons à vous rendre sur notre site : http://www.lesasdychoux.fr/newsite/ ou simplement joindre l'un des membres de notre bureau dont les contacts apparaissent ci-dessous :

Président : Jérome LASTERRE • 06.22.92.01.73
Vice-présidente : Ludivine LECLERCQ • 06.03.50.44.67
Secrétaire : Stéphane ALIBERT • 06.03.85.49.07

Association du Pays de Born pour le don de sang bénévole Nord des Landes

Don de Sang – Don d'Organes – Don de Moelle Osseuse – Don de Plasma

Notre association est née il y a 40 ans en pays de Born. Nous sommes proches du terrain et nous sommes le lien entre les donneurs de sang bénévoles et l'Etablissement Français du Sang.

Notre mission :

- informer sur l'utilité du don de sang,
- faire connaître les valeurs éthiques du don,
- sensibiliser les jeunes,
- mobiliser les donneurs de sang,
- préparer les collectes de sang dans les sites de prélèvements (affichage, information des médias, fléchage du site, préparation de la salle et aider l'E.F.S. à la collation après prélèvement),
- assurer l'accueil des donneurs, informer et suivre le 1er don,
- participer à la vie locale, en organisant des manifestations d'informations,
- fidéliser les donneurs.

Chacun de nous peut avoir besoin de sang demain.

Site : www.dondusang-biscarrosse.net
Email : dondesang.biscarrosse@orange.fr

Comité des Fêtes

L'année s'achève et les festivités 2012 ont été un véritable succès. Cette année la météo, extrêmement en notre faveur, a contribué à une totale réussite de nos fêtes.
Les fêtes d'Ychoux s'inscrivent dans notre paysage du nord des Landes comme une référence en terme de festivités conviviales et familiales.
Particulièrement soucieux de la sécurité de nos fêtes, le Comité des Fêtes d'Ychoux s'acharne chaque année à vous recevoir dans les meilleures conditions possibles et à vous proposer des manifestations toujours de meilleure qualité : succès incontestable du Collectif Métissé !

2013 s'annonce comme une année de tous les défis :

- première nuit du loto du département (mai 2013 : loto non-stop 21 heures / 5 heures du matin)
- 2 grands concerts pour les fêtes du mois d'août :

1) DJ MAM'S et LUIS GUISAO (remix 2012 « ZUMBA HA »)
2) Show case live KEEN-V (album : « Ma vie au soleil »)

- les années BOUM pour la première fois en live avec orchestre.
- et d'autres nombreuses animations.

Sans oublier une belle fête foraine.

L'ensemble du bureau et moi-même remercions ici la municipalité, les employés communaux pour leur soutien technique et logistique, nos artisans et commerçants pour leur sponsoring, les bonnes volontés qui viennent ponctuellement nous donner un coup de main à l'organisation de ces manifestations, et bien sûr, les bénévoles du Comité des Fêtes sans qui rien n'eût été possible. Votre participation est notre encouragement.

Le Comité des Fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 2013.

Le Président,
Fabrice LAPASSOUZE.

Les Loustics

Depuis 2003, date de la création de cette association, nous récoltons des fonds, par le biais du carnaval et de la kermesse, pour les redistribuer aux deux écoles d'Ychoux sous forme de dons, d'aide aux voyages scolaires ou participation pour des achats de matériel (tapis de jeux, etc.), ou d'aide pour les différents intervenants extérieurs.

L'augmentation démographique ychouxoise a fait venir dans notre commune de nouveaux parents : cette association vous est destinée !
Nous manquons cruellement de main-d'œuvre...
Le CARNAVAL (en mars 2013) et la KERMESSE (juin 2013) semblent compromis...
Cette association est en voie de disparition...
C'est préjudiciable pour les familles en difficulté, elles ne pourront pas assumer le plein tarif des sorties scolaires... Soyons solidaires !
Si vous voulez que cette association fête ses 10 ans, rejoignez-nous !

Je tiens à remercier les quelques parents toujours pleins de bonne volonté, les instituteurs et institutrices pour leur fidèle participation, la commune pour son aide financière et technique.
Un grand merci au Comité des Fêtes pour son aide précieuse pour la KERMESSE 2012.

Le bureau se joint à moi pour vous présenter une bonne et heureuse année 2013.

La Présidente, Alzira AIRES.

L'amicale des retraités d'Ychoux

Les retraités font de la « gym »...

Nombre sont ceux et celles qui viennent exercer leur talent et apporter leur bonne humeur, au sein de l'amicale des retraités, au travers de nombreuses activités. Parmi celles-ci, la gymnastique y tient une place prépondérante. Cette activité est une discipline que nombre d'entre nous pratiquons sous la houlette de monitrices qui nous initient, de façon bénévole, pour faire valoir la souplesse de nos membres et articulations qui, à nos âges (la soixantaine et plus, beaucoup plus encore) laissent apparaître une certaine rigidité. L'amicale a mis « sur pied » deux groupes de gymnastique :

- la gym dite « normale » ne comprend que des exercices au sol,
- la gym dite « douce», pour les moins agiles d'entre-nous, se pratique en position assise.

Tout cela dans la bonne humeur et le plaisir d'être ensemble. Venez nombreux nous rejoindre !!.... La gymnastique est le renouveau de l'esprit et du corps ! Et comme disait Pierre de Coubertin : l'important est de participer.

Pierre Taris.

La gymnastique du lundi se termine par de la gym sur sièges destinée à tous, mais, plus particulièrement aux personnes à la station debout pénible et (ou) instable. Celle du mercredi est agrémentée par une séance de Qi Gong sous la direction de notre ami Monsieur Georges Béringuier.

7e jeux d'Aquitaine seniors à Canejan le 27 septembre 2012 :

Cette année encore, une dizaine de personnes sont allées à Canejan représenter l'association dans cette importante manifestation sportive, **Aquitaine Sport Pour Tous**.

Petit aperçu des épreuves :

- en matinée : marche d'orientation, pétanque, golf, tir à la carabine laser
- après le traditionnel pique-nique : reprise avec quilles de 6, disc-golf, lancer de basket, ski sur herbe.

Nous avons terminé 13e sur 35 équipes , bravo l'équipe et félicitations à Annie Gabeau et Claudine Lacotte, elles se sont classées 1re pour l'épreuve marche d'orientation.

PROGRAMME HEBDOMADAIRE des ANIMATIONS de l'AMICALE des RETRAITÉS D'YCHOUX

Lundi : Gymnastique douce et sur siège, Peinture sur porcelaine, Mardi : Gym volontaire dynamique & rythmée, Initiation à l'informatique, entretien de la mémoire, initiation à l'anglais (nouveau cette année), Mercredi : Gymnastique douce avec Qi Gong, marche, Travaux de salon (peinture sur soie et tissus, couture, tricot, crochet, etc.), Dessin, peinture à l'huile & aquarelle, Jeudi : jeux de salon (cartes & autres), Peinture sur porcelaine, Vendredi : Gym volontaire dynamique & rythmée, Travaux de salon (peinture sur soie et tissus, couture, tricot, crochet, etc.)

En plus : un voyage de plusieurs jours (France ou pays étrangers), 2 ou 3 sorties d'un jour, spectacles, 2 lotos, 4 thés dansants, 2 repas de l'amitié et 3 goûters dansants.

Retraités ou non, quel que soit votre âge, venez nous rejoindre, vous n'aurez aucun regret. Venez vous distraire. Soumettez-nous vos souhaits. Amenez-nous vos connaissances, votre savoir-faire. Vous échapperez à la monotonie, l'ennui et (ou) à la solitude.

- **Renseignements et inscriptions**, à notre foyer, ou par téléphone (05 58 82 36 61), les mercredis et vendredis de 14 à 16 heures, demander Rose ou le Président,
- **Visitez (aussi) le site Internet** : mairie-ychoux.com, rubriques « pratique », puis « agenda », « informations pratiques » pour le détail de nos activités et « festivités » pour le reste.

Le Président

Pensée à méditer :
Ne prenez jamais la vie trop au sérieux : de toute façon, vous n'en sortirez pas vivant (Elbert Hubbard)

Nous vous souhaitons une bonne année 2013.
Que celle-ci vous apporte chaque jour, à vous, comme à ceux qui vous sont chers, bonheur et santé.

F.N.A.C.A.

Comme chaque année, le Comité F.N.A.C.A. (**F**édération **N**ationale des **A**nciens **C**ombattants en **A**lgérie, Maroc et Tunisie) de PARENTIS-YCHOUX-GASTES a poursuivi, en 2012, ses activités habituelles :

- d'une part, en participant aux différentes cérémonies organisées par la municipalité et en agissant au profit de ses adhérents dans la défense de leurs droits, voire dans leurs démarches ;
- d'autre part, dans l'organisation de loisirs divers.

Le 19 mars dernier, le cinquantenaire du cessez-le-feu en Algérie a été commémoré à Ychoux, date historique que l'association a toujours retenue en mémoire des nombreuses victimes militaires et civiles de ce douloureux conflit.
Le 10 mai, une escapade au périgord pourpre a été appréciée par les participants.
Le 23 juin, a eu lieu la journée de solidarité du monde combattant, qui a rassemblé à Parentis les adhérents des différentes associations à caractère patriotique pour déguster une remarquable paella maison.
Enfin, le 14 octobre, s'est déroulée l'assemblée générale du Comité suivie d'un repas fraternel. Au cours de celle-ci, le Président Roland PAULIAC a mis fin à son mandat qu'il a exercé pendant 5 ans avec beaucoup de dynamisme et de dévouement. Le nouveau conseil d'administration a désigné M. Marcel GAJAC de Parentis comme nouveau Président et M. Christian LARTIGAU d'Ychoux comme trésorier, secondé dans cette fonction par son épouse. En ce qui concerne les responsables d'Ychoux, rien n'a changé.

Nous profitons de ce contact annuel pour nous adresser aux nouveaux résidents qui peuvent rejoindre nos rangs, soit comme « membre adhérent » s'ils sont titulaires de la carte du combattant (ou remplissant les conditions pour l'obtenir), soit comme « membre sympathisant ».
Cette année, le Comité a été endeuillé par la disparition d'un de ses adhérents, M. Bernard LESTRUHAUT.

Responsable local :
Vice-Président du Comité : LIZOT Pierre (05 58 82 31 33)
Membres du Conseil d'administration :
AUGEREAU Alain (05 58 82 37 90) – BORDESSOULLES Francis 05 58 82 36 53) – DERRIEUX Christian (05 58 82 35 75) – LARTIGAU Christian (05 58 82 39 74) – PIERROT Jean (05 58 82 36 38, uniquement aux heures des repas).

Les membres de la FNACA présentent aux Ychouxoises et Ychouxois leurs meilleurs vœux pour 2013.

F.N.A.T.H.

Fédération **N**ationale des **A**ccidentés du **T**ravail et des **H**andicapés
1052, rue de la Ferme-Carboué
40000 – Mont-de-Marsan
05 58 75 17 05
Section locale de Ychoux / Liposthey

La F.N.A.T.H., association des accidentés de la vie, regroupe, accompagne, conseille, défend et représente les personnes handicapées, malades ou accidentées.
Présente dans tous les départements de France, la F.N.A.T.H. est un interlocuteur reconnu par les pouvoirs publics.
Reconnue d'utilité publique, la F.N.A.T.H. exerce son action en toute indépendance, mue par la seule volonté de ses adhérents. Elle a participé à tous les combats et toutes les réformes pour améliorer la prévention, la protection sociale, l'emploi et les conditions d'existence des handicapés de la vie.

Auprès de ses adhérents, la F.N.A.T.H. les

- informe de leurs droits,
- accompagne dans leurs démarches administratives,
- défend et les assiste devant les tribunaux (TASS, TCI)
- aide à trouver ou retrouver un emploi
- soutient dans leurs démarches professionnelles.

La section d'Ychoux / Liposthey est à votre écoute, et vous souhaite à toutes et à tous un Joyeux Noël et une excellente année 2013.

Le président : Victor LOURTIES.

Personnes à contacter :
Evelyne LAPASSOUSE 06.73.31.16.72
Victor LOURTIES 06.82.85.79.67

La pêche

Chers sociétaires et amis,

Cette année 2012 est marquée par diverses réalisations :
- Réalisation d'une passerelle pour accéder à l'île du lac
- Aménagement de la pointe de l'île du lac
- Réalisation d'un ponton sur l'île
- Nettoyage du site de Coton et des bordures du ruisseau des Forges
- Deux enduros de carpes et une journée de concours
- La traditionnelle journée des scolaires
- Et prochainement nettoyage de la barade de l'arboretum et réfection du bâtiment de l'aire de pique-nique.

La Communauté de Communes a piloté et financé la réfection de l'ouvrage de régulation du Lac des Forges.

La baisse des niveaux des grands lacs a une forte incidence sur le ruisseau des Forges et les ouvrages qu'il traverse. Une analyse est engagée pour justifier une remise à l'état initial et arrêter la dégradation et la disparition de la faune et la flore.

Une démarche est aussi menée pour justifier le maintien du niveau actuel du Lac des Forges.

1 090 kg de truites saumonées ont été introduits dans le lac des Forges et le ruisseau.

Les cinq gardes, assermentés et dépendant uniquement du procureur de la République, ont œuvré dans un esprit de prévention. Leur domaine de compétence est la protection du milieu halieutique et de son environnement. Il y a malheureusement des abus et des dégradations volontaires (arrachage des panneaux d'interdiction, non respect de la réglementation et de l'environnement, pêche interdite...) qui amènent à atténuer cette tolérance dans l'avenir.

Cependant le bilan des actions est réconfortant car le nombre d'adhérents progresse et se situe entre 550 et 600. Les nuisances naturelles sont maîtrisées (écrevisses américaines, herbes invasives).

Merci aux adhérents et bénévoles qui participent aux travaux gérés par l'association.

Les membres du bureau vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Amicalement.

Jean-Paul VIGREUX, Président.

Association Les pourpiers

L'année 2012 aura été satisfaisante pour tous les membres de l'association pour l'ensemble des activités proposées :
- au niveau du résultat du Téléthon 2012 (2 461,50 € versés à l'AFM),
- au niveau de la deuxième fête du Printemps au mois de mai, où les échanges entre jardiniers amateurs ont été nombreux,
- au niveau du repas de quartier du mois de juin, avec toujours plus de participants (une trentaine),
- et enfin, au niveau des sorties (courant d'Huchet, tour du bassin en Pinasse et pique-nique sur le banc d'ARGUIN, week-end en Dordogne).

Tous nos efforts pour l'année 2013 seront fournis pour organiser une troisième fête du Printemps les 4 et 5 mai, avec toujours plus d'exposants, d'artisans d'art et de producteurs locaux.

Notre but est de rendre incontournable ce rendez-vous au fil des ans, pour les jardiniers amateurs et avertis.

Nous souhaitons aussi accueillir pour le concours photos et le concours de chapeaux fleuris davantage de participants :

Le vote du public est sollicité pour ces deux concours, il n'y a pas de jury conventionnel, donc aucun complexe à avoir, laissez votre fantaisie s'exprimer !

Un concours de fleurissement sera également lancé lors de la fête du Printemps 2013 : un sachet de graines sera distribué sur inscription ; nous passerons chez les candidats courant août pour voir comment chacun et chacune aura fait prospérer ce qui au départ est le même sachet, ceci pour ne pas favoriser les jardins déjà bien établis, ou aménagés par des professionnels.

D'autre part, une fois par trimestre, une animation sous forme de stage (peinture, art floral...) sera proposée.

Nous communiquerons les dates et les thèmes en début d'année. Les personnes extérieures à l'association seront les bienvenues.

Espérant vous accueillir nombreux les quatre et cinq mai 2013, nous souhaitons à tous les Ychouxois et Ychouxoises de joyeuses fêtes.

Sport Loisir Ychouxois

Le S.L.Y. profite de la belle salle polyvalente d'YCHOUX inaugurée début 2010 pour vous proposer diverses activités : badminton, foot en salle, basket, unihockey et bien d'autres encore. Notre objectif est de permettre aux adultes de se dépenser la semaine, tout en s'amusant et sans notion de compétition !

Nous pratiquons du **badminton le mardi soir de 20 heures à 23 heures et un sport collectif le jeudi soir de 20 heures à 23 heures**.

Troisième année déjà d'existence, et toujours autant d'adeptes ! Venez avec votre tenue de sport et nous nous chargerons du reste pour vous faire essayer.

Le SLY souhaite une bonne année 2013 à tous les Ychouxois/ Ychouxoises.

Le président
et les membres du bureau.

Personnes à contacter :
Président : Nicolas BALLAUD (06 50 33 63 59)
Secrétaire : Virginie BAZIRE (06 28 81 31 45)
Trésorière : Mélanie JUMEL (05 58 82 30 36)

La Boule des Pins

Bonne année 2012 surtout pour nos jeunes.

Un titre de Champion des Landes au championnat des clubs Jeunes obtenu par Cynthia Rochat, Jean-Didier Etcheverria, Cassandra Bedouch et Stella Bedouch.

Nos féminines et nos seniors sont toujours en course pour le championnat des clubs.
En concours officiels, quelques bons résultats sont à signaler.

Concours organisés en 2012 :

Le dimanche 25 mars : pré-éliminatoire Aquitaine jeunes en triplettes

Le dimanche 1er avril : qualification Aquitaine Doublettes Féminines

Le jeudi 19 avril : concours officiel en triplettes 1 de 55 ans et 2 de 60 ans et plus

Le lundi 28 mai : qualification Doublettes Provençal (du jamais vu à Ychoux)

Le mardi 12 juin : journée Championnat du district vétérans.

Le samedi 21 juillet : challenge Serge Gastaldello en Doublettes

Le dimanche 23 septembre : demi-finale et finale Championnat des clubs jeunes

Le dimanche 14 octobre : barrages et seizième de finale Championnat des clubs seniors.

Pour les fêtes locales :

Le samedi 18 août : Challenge Jean-Dubos en doublettes,
Le dimanche 19 août : Concours en doublettes ouvert à tous.

Entraînements :

Pour les seniors le mardi et le vendredi de 14 h 30 à 18 heures,
Pour les jeunes le mercredi de 14 h 30 à 17 heures.

Toute personne désireuse de pratiquer la pétanque sera la bienvenue.

Contact : Alain CLAVÉ, Tél. : 05 58 82 31 73

LA BOULE DES PINS vous souhaite une bonne et heureuse année 2013.

Ychoux Expression Corporelle

YEC a vu cette année encore l'arrivée de nouvelles adhérentes ainsi que l'adhésion d'un nouvel adhérent (cela encouragera peut-être d'autres messieurs encore hésitants). Bienvenue à toutes et à tous.

Espérons que vous trouverez au sein de notre Association les bienfaits que vous attendez afin de rester en forme pour passer une année sportive, tonique, et tout cela dans la bonne humeur.

À la demande de très nombreuses adhérentes, nous proposons un cours de « Fitness tendance Zumba », qui sera mis en place dès que la monitrice aura terminé sa formation afin d'obtenir le Diplôme d'État associé à la Licence Zumba.

Nous avons proposé un « cours-essai » afin de connaître le nombre de personnes intéressées ; à notre étonnement, la salle était comble.

Nous espérons pouvoir donner satisfaction au plus grand nombre, et ne manquerons pas de vous tenir au courant dans les prochains jours des modalités de fonctionnement et des horaires, afin de respecter la réglementation en vigueur.

Rappel des horaires des cours :

Le mercredi de 17 h 45 à 19 h 45 (Florence)
- 1 cours de gym d'entretien
- 1 cours de step

Le jeudi de 17 h 45 à 19 h 45 (Vévé)
- 1 cours de gym enfants de 7 à 12 ans
- 1 cours de stretching adultes

Il n'est pas trop tard pour s'inscrire, possibilité de 2 cours gratuits et facilités de paiement.

Pour plus de renseignements vous pouvez consulter notre site : http//www.yec.vpweb.fr

Pour nous contacter :
Bernadette : 05 58 82 38 40
Michèle : 05 58 82 31 30
Muriel : 05 58 09 50 72
Arlette : 05 58 82 39 97
Sabine : 06 82 44 30 98

Toute l'équipe YEC, vous présente ses meilleurs vœux 2013 pour vous et vos familles.

Secours catholique

Vous venez de plus en plus nombreux à la boutique du Secours Catholique.
Nous sommes là pour vous aider, et grâce à vous, nous pouvons faire des colis alimentaires aux personnes d'Ychoux en difficulté.
Portez-nous vos vêtements, linge de maison, chaussures en bon état...
Cette année, deux enfants sont venus en vacances à Ychoux pendant trois semaines dans des familles d'accueil.

Si vous êtes intéressé pour accueillir un enfant cet été, adressez-vous au 05 58 82 37 32 avant fin février 2013.

Meilleurs vœux pour 2013.

Petits Pas des Landes

Voici encore une année d'écoulée pour Petits Pas des Landes.
Avec un **gala de fin d'année superbement élaboré par Isabelle Germain et ses petites danseuses** qui cette année encore ont donné le meilleur d'elles-mêmes.

Cette année Isabelle vous propose une nouvelle danse, la Bachata qui est un rythme dansant originaire de la République Dominicaine, plein de folklore. Il se considère comme un hybride du boléro avec d'autres influences musicales d'origine africaine. Le mot Bachata désigne la fête. La Bachata reproduit le même esprit mélancolique, nostalgique et d'une animosité passionnelle que d'autres expressions musicales latino-américaines.

Soyez curieux, venez essayer !!!

Les horaires sont les suivants :

Lundi : Salle des fêtes Ychoux
17 h 30/18 h 30 : 6/8 ans Débutants/moyens
18 h 35/19 h 35 : Oriental/africain enfants
19 h 40/20 h 40 : Country
20 h 45/22 h 00 : Africain ados/adultes

Mardi : Salle des Fêtes Ychoux
17 h 15/18 h 00 : Éveil 4/5 ans

Mardi : Salle des Écoles Pissos
18 h 30/19 h 30 : Moyens New Style
19 h 30/20 h 30 : Pré Ados New Style
20 h 30/21 h 30 : Adultes New Style

Mercredi : Salle des Fêtes Ychoux
14 h 00/15 h 00 : Claquette enfants
15 h 00/16 h 00 : New Style 9/12 ans inter
16 h 00/17 h 00 : Ados confirmés
20 h 00/21 h 00 : Bachata ados/adultes
21 h 10/22 h 10 : Claquettes adultes

Jeudi : Budo club Ychoux
20 h 30/21 h 30 : Oriental adultes

Vendredi : Salle des Écoles Pissos
19 h 30/20 h 30 : Africain/Oriental initiation adultes
20 h 30/21 h 30 : Modern' Ados

L'association Petits Pas des Landes profite de cet article pour remercier les adhérents, les parents, la municipalité d'Ychoux, ainsi que tous les bénévoles qui ont participé à la réalisation de notre gala de fin d'année.
Encore merci et rendez-vous l'an prochain...

Petits Pas des Landes vous souhaite une très bonne année 2013 !!!

Contact :
GERMAIN Jean-Claude : 05 58 82 35 16 / 06 29 07 29 29
BONJARDINI Christine : 06 67 87 50 18
DEBRUYNE Lucille : 06 06 88 65 88

Expression Flamenca

La section « Expression Flamenca » créée depuis 2007 a pris de l'essor au cours des années passées. En 2011 nous avons atteint les 50 membres.
Elle représente la culture espagnole et plus précisément celle d'Andalousie à travers ses danses Sévillanes et Flamencas.
De 7 à 77 ans venez nous rejoindre pour partager la « Pasión española ». Pour cela, des cours sont dispensés le mardi (de 18 h 30 à 20 heures) pour les enfants jusqu'à 11 ans et le jeudi (de 20 heures à 22 heures) pour les ados et adultes.
Le spectacle de juin clôture une saison de travail dans la joie.

Le Président,
Gérard Cardenas.
05 47 81 05 68

Budo-club ychouxois

Section Taï Chi

Depuis quinze ans, nous avons pris l'habitude de nous retrouver au budo pour pratiquer du Taï Chi Chuan de la forme Yang. Il s'agit d'un art martial chinois très ancien utilisé pour ses effets bénéfiques sur le corps. Grâce à des mouvements lents et fluides, le Taï Chi augmente la force et le tonus musculaires, améliore la souplesse, l'équilibre et la coordination.

Vous pouvez nous rejoindre le jeudi de 18 heures à 20 heures, le vendredi de 18 heures à 20 heures (débutants) et le samedi de 10 h 30 à 12 heures au budo, muni d'un certificat médical et d'une tenue de sport.
Cotisation annuelle : 42 €.

Section Aïkido

Après une année 2012 en demi-teinte, la reprise en septembre (tous les mardis de 18 heures à 19 h 30 pour les enfants de 8 à 12 ans et les adultes et adolescents de 19 h 30 à 21 heures) sous la houlette de Frédéric notre B.E. 4e Dan, s'est faite sous de bons hospices au niveau des effectifs enfants (20), la présence adulte restant moindre, mais nous espérons toujours que la motivation pour la découverte d'une nouvelle discipline martiale motivera d'autres Ychouxois à nous rejoindre, **surtout que cette année (le 12 mai 2013) aura lieu à Ychoux, le rassemblement de tous les aïkidoka de notre fédération des Landes.**

Le bureau vous souhaite une bonne et heureuse année 2013.

Cercle de Yoga du Born

Les membres du Bureau du Cercle de Yoga du Born vous adressent pour cette nouvelle année 2013 leurs vœux les plus doux.

Mieux connaître et écouter son corps
Réapprendre à respirer
Se détendre

Qu'est-ce que le Hatha-Yoga ou Yoga de l'énergie ?

Il s'agit du yoga du corps et de l'esprit. Ce yoga apprend à mieux connaître son corps, et réapprend à respirer. Stress et hyperactivité nous font oublier que la respiration est un pilier essentiel du bien-être. La pratique régulière de cette discipline nous redonne l'habitude de respirer par le ventre, de rééquilibrer les énergies qui circulent dans notre corps.
Les étirements et équilibres constituent la majeure partie des exercices et la séance se termine par un temps de relaxation.

Qui peut pratiquer le Yoga ?

Le yoga est une pratique accessible à tous, réservée aux adultes.

Les différentes postures de yoga proposées permettent à chacun d'évoluer selon son état de santé et ses capacités, sans condition physique particulière. Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du yoga est cependant demandé lors de l'inscription.

Qui enseigne le Yoga à Ychoux ?

Irène CANGEMI, formée 4 ans à l'École du Yoga de l'Énergie de Bordeaux et 6 ans à l'Académie du Yoga de l'Énergie Paris-

Ile-de-France, est notre professeur de Yoga depuis une vingtaine d'années. Elle participe régulièrement à des stages de perfectionnement à la pratique et à l'enseignement du Yoga.
Notre association est affiliée à l'Union Nationale du Yoga.

Où et quand les cours de Yoga ont-ils lieu ?

Nous vous invitons à nous retrouver chaque lundi, de 18 h 30 à 20 h 30, à la salle du Budo d'Ychoux (à côté de la Salle Polyvalente), selon le calendrier scolaire, soit de septembre à juin.

Les personnes intéressées par cette pratique peuvent bénéficier de 3 séances de découverte avant d'adhérer.
Les séances respectant une progressivité, il est fortement conseillé de s'inscrire dès le début de la saison et de venir régulièrement.
Le Yoga étant devenu une discipline très tendance, le nombre d'adhérents de notre association est en constante augmentation depuis quelques années.

Cyclo-club

Le Cyclo Club Ychouxois vient de vivre une saison bien remplie.
L'effectif est en légère augmentation et continue à se rajeunir ; pour pouvoir encadrer les plus jeunes, trois membres du club préparent le brevet d'éducateur.
Les activités du club sont au nombre de trois : cyclotourisme, cyclosport et VTT.
Le VTT reste minoritaire mais devrait se développer durant la saison creuse, entre novembre et début mars. Nous avons participé à deux belles randonnées à Lit-et-Mixe et dans le sauternais lors de la Raisin d'Or.
Les randonnées cyclotouristes organisées par l'Ufolep restent incontournables. Même si l'assiduité est en baisse, nous nous sommes déplacés à Pontonx, Rion, Eugénie, Léon et Saint Médard. La participation des anciens permet de maintenir le club en bonne position dans le classement landais.
Côté cyclosport, neuf coureurs d'Ychoux ont participé à de nombreuses courses dans les Landes ou le sud de la Gironde. Le plus jeune est monté sur le podium à Ambès et plusieurs places d'honneur ont été obtenues tout au long de l'année par ses coéquipiers. **Le fait marquant de l'année, ce sont les 6 victoires obtenues par Thomas. Il est ainsi passé de la troisième à la première catégorie.** Ce bilan a attiré les convoitises de grosses structures et notre espoir quittera le club d'Ychoux avec un pincement au cœur.
Nous nous sommes aussi inscrits à des épreuves cyclosportives hors des Landes sur des circuits vallonnés ou montagneux comme l'Ardéchoise (216 km), la Pyrénéenne (Argelès-Gazost), etc.
Nous avons escaladé des cols mythiques tels que l'Aubisque ou le Tourmalet.
Nous étions aussi présents sur la seule cyclosportive landaise, la Luis Ocaña, sur un parcours chronométré de 130 km ou de randonnée de 80 km.
Au mois de mai, nous sommes partis de Saint-Palais en Basse Navarre sur des routes toujours aussi agréables. En juin, au départ d'Urrugne, nous avons gravi le col d'Ibardin et le Jaizkibel. À cette occasion la cadette du club a pu escalader ses premiers cols. Cyclistes et accompagnateurs furent enchantés par le panorama visible tout au long de l'ascension du Jaizkibel. Enfin, au mois de septembre, nous avons effectué une boucle autour de La Bastide d'Armagnac aux confins des Landes, du Gers et du Lot-et-Garonne.
La saison s'est terminée de bien belle manière avec le vingt-cinquième tour du canton de Sabres. L'année 2013 nous permettra de découvrir de nouveaux circuits dans les départements voisins.
Sur Ychoux, nous avons participé à la journée des Grands Lacs en vélo et au tour du village, 15 km, lors des fêtes locales.

Si le récit de nos pérégrinations vous a donné envie de faire du vélo, n'hésitez pas à rejoindre notre club. Vous pourrez ainsi découvrir des itinéraires bis à un rythme accessible à toute personne un tant soit peu sportive et assidue.

En 2013, les entraînements auront toujours lieu le dimanche matin et le mercredi après-midi. L'été, la sortie du mercredi soir, à partir de 18 h 15, sera maintenue.
Le départ des entraînements sera commun à tous puis, après 10 à 20 km, le groupe des cyclosportifs prendra les devants pour parcourir une plus grande distance tandis que le deuxième groupe roulera moins vite sur un circuit plus court. Nous avons la possibilité d'effectuer 30 circuits différents autour d'Ychoux. Les départs se font maintenant devant la salle polyvalente.

Un blog http://cyclo-choureut.blogspot.com/ permet de suivre l'actualité de notre club.
Le cyclo-club ychouxois organisera sans doute une randonnée ouverte à tous au printemps 2013.
Nous remercions vivement nos sponsors pour nous avoir permis de renouveler le maillot du club. Nos remerciements vont aussi à la municipalité sans qui le club ne pourrait pas être aussi actif.

Les membres du cyclo-club souhaitent une bonne et heureuse année 2013 à tous les Ychouxoises et Ychouxois.

Vincent Loubère

Ychoux Olympique Rugby

Président :	Jacques MARGARITI	06 81 22 00 01
Vice-président/Trésorier :	Victor LOURTIES	06 82 85 79 67
Partenariat et Intendance :	Guy SAVIGNON	06 72 27 39 43
Secrétaire Général :	Guy MARMIN	05 58 82 35 26
Sec. Adjointe + cadets et juniors :	Éliane GORSKY	05 58 82 33 04
École de Rugby :	Patrice DEBRUYNE	06 83 69 73 17
Secrétaire École de Rugby :	Claudine Arnoux	06 03 49 73 11

Les années passent. La passion et les souvenirs demeurent. Quand les élèves retrouvent les maîtres !
De gauche à droite : J.-P. BRUN, A. BONIFACE, C. DARROUY, M. DUCOM

Plus de trois mille cinq cents personnes, cent quatre vingt bénévoles, une amicale des supporters débordante d'activité, le soutien de la mairie et des dirigeants décidés à organiser les finales de tous les niveaux du Comité de Côte d'Argent, ça s'appelle « la 27e Fête du Rugby », et elle s'est déroulée dans un énorme succès, à Ychoux les 6 et 7 mai 2012.

Merci à tous de nous avoir aidés et soutenus pour que cette importante manifestation soit un triomphe dans son déroulement et sa logistique.
Même la météo était de la partie !

La fête aurait été encore plus belle si nos équipiers Seniors avaient été qualifiés pour jouer la finale de Promotion d'Honneur. Ils ont malheureusement chuté sur l'avant-dernière marche, en demi-finale contre nos voisins de Mimizan, au terme d'une saison exemplaire.
En effet, n'oublions pas que ce groupe était issu du niveau de la 1re Série, et que nos objectifs de début de saison visaient le maintien. Mais, comme chacun sait, l'appétit vient en mangeant, et nous nous sommes surpris à rêver d'une place en finale. N'ayons aucun regret, car la saison fut belle, et les objectifs largement atteints.
Nous remercions les entraîneurs, Christophe Loubiou, Frédéric Castagnède et Nicolas Cabannes, pour leur travail, et l'ensemble des joueurs pour leurs résultats.
Nous leur renouvelons notre confiance et nos encouragements pour la saison 2012/2013, de même que nous souhaitons la bienvenue à Laurent Muñoz, venu compléter ce trio, en lieu et place de Frédéric Castagnède.

Sous la houlette de Fabrice Fort, Philippe et Vincent Castagnède, José Muñoz et Philippe Cazade, nos juniors et nos cadets, en entente avec nos voisins de Parentis et Biscarrosse, ont également réalisé une belle saison, en atteignant les 1/4 de finale du Secteur Sud-Ouest à XV, et le titre de vice-champions du championnat de Côte d'Argent pour les cadets à VII.

Quant aux juniors, ils ont également atteint les 1/4 de finales du Secteur Sud-Ouest et les 1/4 de finales du Championnat de Côte d'Argent.
Sans être transcendants, ces résultats sont très honorables et nous donnent satisfaction.

Toujours fidèles au poste, Patrice Debruyne et Alain Gautier ont animé notre École de Rugby, sans ménager leurs efforts. Ils ont participé à différents tournois des secteurs des Landes et de Gironde, de même qu'au Championnat du Crédit Agricole, organisé par le Comité Départemental des Landes, où les U 15 à VII se sont classés quatrième, et les U 15 à XV, deuxième.
Un voyage de fin d'année a clôturé cette énergie débordante, avec des activités nautiques pour les plus jeunes et un pique-nique / paint-ball, pour les plus grands.
Un grand merci aux parents pour leur précieux concours, et aux éducateurs Virginie Bazire, David Margariti, Sylvain Louis, Nicolas Etcheveria, Maati Balhoul, Franck Borges, Jean-Philippe Marmin et Florian Lhopital, pour leur dévouement.

Les joueurs, éducateurs et dirigeants vous souhaitent d'excellentes fêtes de Noël, et vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2013.

Victor Lourties.

Une partie des bénévoles en cuisine

Ball Trap Club

Mes chers amis,

La saison 2012 se termine et, déjà, pointe à l'horizon une nouvelle saison.

Sans vouloir dire que 2012 est un mauvais cru, on peut constater que l'activité s'est réduite pour nous sur cet exercice. Certainement, la conjoncture oblige les tireurs à réduire leur activité mais également les grosses manifestations que nous n'avons pas eues en 2012 éloignent les tireurs de notre stand, pour se rapprocher des sites où se déroulent ces compétitions phares.

2011 a été pour nous un bon cru car nous avons organisé avec grand succès le 2e Championnat du Monde à YCHOUX : donc, 2012 se devait d'être plus tranquille.

Parlons maintenant de 2013 qui se profile et, à l'heure actuelle, je viens d'avoir l'information que la F.F.B.T. nous confie le Championnat de France, pour la 3e fois, ce qui est pour nous, une bonne nouvelle, démontrant ainsi l'attachement de la Fédération à nos installations et à notre savoir-faire en organisation.

J'en profite pour remercier tous les intervenants qui nous ont prêté main forte pour ces manifestations en commençant par Monsieur le Maire et son Conseil Municipal mais aussi tous les bénévoles bien rodés maintenant et sans qui rien ne serait possible.

Je profite également de ces quelques lignes pour vous faire savoir que sur le site du BTC, s'est ouvert une nouvelle activité d'Aéromodélisme et que tous les Ychouxoises et Ychouxois qui voudraient y participer sont les bienvenus parmi nous.

Quand cet article paraîtra, il sera bientôt Noël : je vous souhaite donc à tous de joyeuses fêtes et une bonne et heureuse année 2013.

Le Président,
Georges CHERICI.

Tennis-club

Historique :

Depuis 32 ans, le Tennis Club d'Ychoux doit sa longévité par le dévouement de tous ses membres ainsi que par la sportivité de ses licenciés.

Présentation du bureau :

Le bureau, reconstitué le 20 octobre 2012, accueille pour une nouvelle saison ses licenciés petits et grands et espère des débuts prometteurs pour certains dans cette belle discipline. Un grand merci à Mme Françoise ROGEE pour son dévouement au sein du club d'Ychoux durant ces deux dernières années.

Présidente : Mme DERVAUX Sylvie
Vice-Président : M. DUBOIS Bernard
Trésorière : Mme POURRIE Christine
Secrétaire : Mme LAMARQUE Carole

Contacts :

Mme DERVAUX : 06 11 05 34 00
Tél. Club : 05 58 82 30 97
Email : tennis.ychoux@wanadoo.fr

Entraîneurs :

Pour les enfants : M. RAJOHARISON Rivo
Pour les adultes : Mme JACH Paulina

École de tennis :

Entraînements enfants : les mercredis de 13 h 30 à 17 h 45
Entraînements adultes : les samedis de 10 h 30 à 12 heures
En cas de pluie, les cours sont assurés à la salle polyvalente.

Manifestations 2012

Anne-Sophie GIBOURDEL, licenciée au club, est la gagnante de la finale de 4e série du tournoi d'Ychoux.

Manifestations et dates à retenir en 2013 :

Stage aux vacances de printemps pour les enfants de l'école de tennis et les adultes femmes.
Compétitions (rencontres organisées par la ligue)
Loto du club le samedi 9 février 2013
Rendez-vous au forum des associations pour la présentation du club ainsi que pour le début des inscriptions le 7 septembre 2013
Loto du club le samedi 19 octobre 2013

Remerciements :

Nous remercions tout particulièrement :
- La municipalité et M. le Maire pour la confiance et l'aide apportée.
- L'équipe Technique pour ses aménagements.
- La FFT, la ligue CBBL et le comité départemental des Landes.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2013.

Ychoux Handball Club

La saison 2011-2012 s'est achevée avec un effectif total de 112 licenciés (51 féminins, 61 masculins) pour 5 collectifs qui se sont plutôt bien tenus dans leurs championnats respectifs.

Pour la saison 2012-2013 neuf collectifs seront à l'honneur :

- Baby Hand et Ecole de Hand : mercredi de 17 h 30 à 18 h 30 et participeront à des plateaux ou mini-tournois. Entraîneur Francine Monniot.
- Les – 11 F et – 11 M : mercredi de 18 h 30 à 20 heures. Entraîneurs : Emmanuelle Petiteau, David Fitoussi et Abdel Nizrane.
- Les – 13 F : jeudi de 18 h 30 à 20 heures. Entraîneurs : Chrystel Ghesquière et Sarah Dubos.
- Les – 13 G : mardi de 18 h 30 à 20 heures. Entraîneurs : Sylvain Monniot et François Dupont.
- Les – 15 F et – 18 F : vendredi de 18 h 30 à 20 heures. Entraîneurs : Eric Brethes, David Raymond.
- Les loisirs : vendredi de 20 heures à 22 heures. Entraîneur : Pascal Auger.
- Et les – 15 G qui eux, faute d'effectif trop court, ne sont pas engagés en première partie de championnat (ils peuvent l'être à partir de janvier sur la deuxième phase.) Ils s'entraînent quand même le mercredi de 20 heures à 21 h 30 avec Eric Brethes.

Plusieurs actions ont été menées au cours de la saison :

- Participation du club à l'Hand Stade de Morcenx,
- Organisation de 2 plateaux de « Hand premiers pas », réunissant 5 écoles de handball du département,
- Participation au forum des associations,
- Organisation de l'arbre de Noël avec des cadeaux pour tous,
- Dernièrement notre soirée moules/frites qui a été un véritable succès avec une superbe ambiance. Merci aux participants et à nos amis « Trans En Danse » qui ont animé la soirée.

La qualité de notre encadrement continue à se renforcer puisque trois personnes sont inscrites pour passer le diplôme fédéral d'animateur de handball. L'école d'arbitrage, assurée par Thierry Brode, fonctionnera encore cette année malgré le peu de participants.

Le bureau se perfectionne avec une commission technique et sportive dont la responsable est Sarah Dubos. Une commission sponsoring devrait voir le jour prochainement ainsi que le site Internet, élaboré par Sylvain Monniot aidé de Michel Valen.

Un changement important est intervenu en début de saison puisque notre ami Claude Lamue a cédé sa place de président à Thierry Brode après trois années de bons et loyaux services.

C'est donc avec joie que je vous présente le nouveau bureau et ses entraîneurs pour la saison 2012-2013 :

Président : Thierry BRODE
Trésorier : Michel VALEN
Secrétaire : Maïder BRODE
Vice-président : Eric BRETHES
Membres : Francine et Sylvain MONNIOT, Chrystel GHESQUIÈRE, Sarah DUBOS, David FITOUSSI.

Je ne terminerai pas cet article sans adresser mes plus sincères remerciements à la municipalité, à nos sponsors, aux parents et surtout à tous les bénévoles qui encadrent, entraînent et arbitrent...

Meilleurs Vœux 2013.

Le président

L'Agenda d'Ychoux

MAIRIE
Téléphone : 05 58 82 36 01
Fax : 05 58 82 35 46
Mail :
mairieychoux@wanadoo.fr
Site Mairie :
www.mairie-ychoux.com

Horaires d'ouverture au public :
– Matin : de 8 heures à 12 heures
– Après-midi : de 14 h 30 à 17 h 30
– sauf le vendredi de 14 h 30 à 16 h 30

LA POSTE
Téléphone : 05 58 82 36 39
Départ du courrier :
- du lundi au vendredi à 15 h 15
- le samedi à 11 h 15

SNCF
Informations et réservations au 05 58 82 35 19

URGENCES
Pompiers : 18
SAMU : 15

Gendarmerie : 17
Centre anti-poison : 05 56 96 40 80

TRANSPORT DES GRANDS LACS
Ambulances-Taxi-Autocar
Fabrice LAPASSOUZE

93, impasse du Chêne
Secrétariat : 05 58 82 32 10
Fax : 05 58 08 35 74

LIGNE 11 XL'R
Service de transport du Conseil Général desservant les communes de Ychoux, Parentis-en-Born, Biscarrosse et Sanguinet.

Lieux de départ ou d'arrivée :
Ychoux : Gare SNCF
Parentis-en-Born : Parc du Segot

Biscarrosse : Bourg Gare routière
Biscarrosse : Bourg Les Breux
Sanguinet : Mairie

Point de vente sur Ychoux :
Billets en vente dans le bus et à la station Elan : 1, rue Brémontier
Renseignements :
05 58 05 66 00 / 05 58 56 80 80

CENTRE DE SANTÉ
8, rue des Écureuils

MÉDECINS GÉNÉRALISTES
Serge COUSSERAN 05 58 82 39 77
Pierre MARSAUD 05 58 82 35 92

AIDE MÉDICALE D'URGENCE
(nuit, week-end et jour férié) 05 58 44 11 11

CABINET D'INFIRMIÈRES
Françoise DUBOIS
Patricia MARTINEAUD 05 58 82 33 77
Véronique REGNIAU

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES
Claire et Matthieu VAUDRON 05 58 82 32 01
Émilie LHARIDON

PHARMACIE
10, rue des Écureuils
SELARL SION 05 58 82 35 82

ORTHOPHONISTE
Marie-Claude ROUSSE 05 58 78 59 83
3, rue des Ajoncs

DENTISTE
Bruno MORIUSER 05 58 09 57 76
14, rue Emmanuel-Delbousquet

ASSISTANTE SOCIALE CONSEIL GÉNÉRAL
Martine LEGRAND (le mardi après-midi)
(sur rendez-vous uniquement) 05 58 82 70 62

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site de la Commune : **www.mairie-ychoux.com**

Associations ychouxoises

Associations	Président	Adresse	Téléphone
F.N.A.T.H.	Lourties Victor	10, rue Chambrelent	05 58 82 37 06
Amicale des Retraités	Duburcq René	7, rue des Roses	06 88 65 86 93
Amicale Sapeurs Pompiers	David Aurélien	4, rue de la Bergerie	06 79 49 24 16
Amicale des Supporters Y.O.	Brun Jean-Pierre	1, allée Pétronille-Peyrondet	06 08 89 76 46
Ball-Trap club	Chérici Georges	22, rue Brémontier	06 15 41 27 40 – 05 58 82 39 32
Budo Club Aïkido	Marsaud Pierre	5, rue du Vieux-Bourg	05 58 82 35 92
Club Yoga du Born	Loubère Hélène	4, rue des Lilas	06 89 17 03 33
Comité des Fêtes	Lapassouze Fabrice	93, impasse du chêne	06 84 53 61 55
Cyclo-Club	Loubère Vincent	4, rue des Lilas	06 89 17 03 33
D.F.C.I.	Daunesse Jean	1113, route de Lavigne	
Donneurs de Sang	Larnaudy Joël	252, avenue des Jardins 40600 BISCARROSSE	06 08 35 27 01
Expression Flamenca	Cardenas Gérard	2, résidence La Coume 40160 PARENTIS	05 47 81 05 68
FNACA – Tunisie Maroc	Lizot Pierre	9, avenue Larreillet	05 58 82 31 33
La Boule des Pins	Clavé Alain	6, avenue des Chardonnerets	05 58 82 31 73
Les Loustics	Aires Alzira	93, impasse du Chêne	06 84 53 61 57
Les As d'Ychoux	Lasterre Jérôme	Chez M. Jean-Bernard Vermeulen 12, avenue des Chardonnerets	06 22 92 01 73
Les Copains d'Accords	Moreno Daniel	304, rte des Grands-Champs	06 80 61 28 94 – 05 58 82 13 06
Les Pourpiers	Lespès Florence	3, impasse Nadège	06 81 08 22 77 — 05 58 82 35 38
Médaillés Militaires	Girard Jean	19, avenue des Chardonnerets	05 58 82 37 81
Petits Pas des Landes	Germain Jean-Claude	7, rue de la Pompe	06 29 07 29 29 – 05 58 82 35 16
Secours Catholique	Scotto Renée	32, rue Félix-Arnaudin	05 58 82 37 32
Société de Chasse	Margariti Patrick	91, chemin de Malet	05 58 82 33 08
Société de Pêche	Vigreux Jean-Paul	19, rue Félix-Arnaudin	06 88 94 04 95
Sport Loisir Ychouxois	Ballaud Nicolas	12, avenue Frédéric-Bastiat	06 50 33 63 59
Tennis-Club	Dervaux Sylvie	17, avenue Frédéric-Bastiat	06 11 05 34 00
Union Nle Combattants	Chrapkiewicz Olivier	443, route des Grands-Champs	05 58 82 32 51
Ychoux Expression Corporelle	Tarrade Bernadette	Rue des Écoles	05 58 82 38 40
Ychoux Handball Club	Brode Thierry	36, avenue Larreillet	06 71 88 34 97
Ychoux Olympique Rugby	Margariti Jacques	89, chemin de Malet	05 58 82 31 57

www.mairie-ychoux.com